



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale du Trésor



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DU 5 AU 11 SEPTEMBRE 2022

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES

## AU CANADA

Brèves du 5 au 11 septembre 2022

## Politiques économiques

### La Banque du Canada relève de nouveau son taux directeur de 75 points de base

Pour une cinquième fois consécutive depuis le mois de mars 2022, la Banque centrale canadienne a décidé de relever son taux directeur de référence, le faisant passer à 3,25%, soit un niveau record depuis avril 2008. Cette décision s'appuie sur des indicateurs de demande intérieure qui tardent à s'infléchir, avec la consommation en hausse de 9,5% et les investissements des entreprises en hausse de 12%, laissant présager une inflation encore soutenue à court terme. Le gouverneur a ainsi laissé entendre que d'autres hausses pourraient intervenir avant la fin de l'année tout en anticipant de premiers signes du ralentissement de l'économie canadienne d'ici ses prochaines allocutions.

### Le taux de chômage en hausse à 5,4% au mois d'août au Canada

Pour le troisième mois consécutif le nombre d'emplois au Canada a diminué, la perte de 40 000 postes en un mois se traduisant cette fois par une hausse de 0,5 point du taux de chômage. Il s'agit de la première hausse en sept mois, attribuable notamment aux secteurs de la construction (28 000 emplois) et de l'éducation (50 000 emplois). À l'échelle des provinces, les variations notables du nombre d'emplois concernent la Colombie-Britannique, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse à la baisse, et le Québec à la hausse. Le solde négatif est principalement le fait du secteur public (28 000 emplois),

après des embauches de près de 340 000 fonctionnaires depuis février 2020.

### La dette des ménages canadiens en hausse de 8,2% sur un an

Au deuxième trimestre 2022, la dette totale des ménages canadiens a atteint 2320 Md CAD. La dette non immobilière représente 591 Md CAD, en hausse de 5,2% sur un an, liée à la remontée des taux d'intérêt ainsi qu'à l'inflation. La dette immobilière a, quant à elle, significativement augmenté par rapport à l'année dernière, malgré une chute du volume de nouveaux prêts de 16,4% dans l'intervalle. Les mensualités moyennes ont bondi de 10% en l'espace d'un trimestre en raison des taux d'intérêt, celles-ci compensant presque intégralement la baisse des prix de l'immobilier dans le montant total du prêt. Selon le Centre canadien de politiques alternatives, la dette totale du secteur privé – ménages et entreprises confondus – culmine à 225% du PIB, ce qui constitue une fragilité dans le contexte de resserrement monétaire accéléré mis en œuvre par la Banque du Canada depuis mars.

### Le prix du gaz naturel pourrait bondir de 30% cet hiver

Selon certains experts de l'énergie, le prix du gaz pourrait augmenter substantiellement au Canada dans les prochains mois en raison notamment de la rupture d'approvisionnement des pays européens par la Russie. En outre, un hiver rigoureux au Canada ferait augmenter mécaniquement la demande, qu'une offre encore insuffisante ne permettrait pas de combler. En effet, les stocks de gaz du pays ont baissé de 13% sur un an et sont désormais à un niveau bien en deçà de la moyenne des cinq dernières années. Les regards sont désormais tournés vers les organismes de réglementation des prix de

l'énergie, à l'instar de la Commission de l'Énergie de l'Ontario, qui en juin dernier avait déjà approuvé une hausse de 20% des prix affichés par les distributeurs.

## Entreprises

### Les pénuries sur le marché du travail trouveraient en partie leur origine dans des salaires suffisamment attractifs

Selon une étude réalisée par le Centre canadien de politiques alternatives, la pénurie de travailleurs documentée depuis plus d'un an au Canada pourrait s'expliquer en grande partie par des salaires jugés insuffisants par les demandeurs d'emploi. En effet, 63% des offres d'emploi proposeraient un salaire en deçà de leurs espérances minimales. Par exemple dans l'hôtellerie et la restauration, un secteur qui compte actuellement pour près de 15% des offres à pourvoir, une combinaison de sondages montre que le salaire moyen promis à l'embauche est de 15,85 CAD/h tandis que leurs potentiels employés demanderaient au minimum 18,84 CAD/h. Cet écart a été accentué par l'inflation pesant sur les finances des canadiens et l'inversion du rapport de force entre employeurs et demandeurs d'emploi. On compte aujourd'hui autant d'offres d'emploi à pourvoir que de chômeurs, contre un rapport de un à trois et demie en 2017.

### Une nouvelle obligation sur le remboursement des billets d'avions fait l'unanimité contre elle

Le 8 septembre dernier, l'Office des Transports du Canada a mis en vigueur de nouvelles exigences en matière de remboursement des billets d'avion par les compagnies aériennes en cas de vols annulés ou fortement retardés. Cet amendement vise à renforcer les droits des consommateurs en contraignant au remboursement les compagnies quel que soit le motif de l'incident, y compris dans une situation où celui-ci ne relèverait pas de leur responsabilité, comme un conflit diplomatique ou un événement météorologique exceptionnel. Dans l'éventualité où le passager déciderait d'opter pour un trajet alternatif, la compagnie aérienne aurait 48h pour trouver une solution à bord de ses vols, des vols de ses concurrents, voire en dernier recours

depuis un autre aéroport. Les associations de consommateurs, experts du transport aérien et compagnies aériennes dénoncent à l'unisson une mesure contre-productive qui augmentera le prix des billets et réduira le nombre de vols disponibles, en raison de l'intégration de ce nouveau risque financier par les entreprises du secteur.

### Les syndicats obtiennent de fortes augmentations de salaire sur fond d'inflation persistante et de pénurie de travailleurs

Ces derniers mois les syndicats du secteur privé comme du public sont parvenus à de nombreux accords de branche pour fortement augmenter les salaires. En Ontario par exemple, ce sont plus de 650 accords collectifs qui ont été signés depuis le début de l'année, pour un gain moyen de 2,8% du salaire, contre 1,2% en moyenne en 2021. Le secteur de la construction est le mieux loti, à l'instar du syndicat représentant les ouvriers manipulant des ouvrages métalliques, qui a obtenu une hausse de 9% sur trois ans. Cette réponse rapide ne permet cependant pas aux salaires de rattraper l'inflation, malgré la détermination des syndicats à combler l'écart. L'inflation sur un an était de 7,6% en juillet, contre une augmentation des salaires de 5,4% au mois d'août. De nombreuses négociations salariales sont encore prévues cette année, même si le rapport de force entre employeurs et employés pourrait progressivement s'équilibrer, compte tenu du ralentissement de l'économie attendu par la banque centrale.